



Contenus prédicatifs, paraphrase et reformulation

Béchir Ouerhani

Université de Sousse, Tunisie

bechir.ouerhani@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0001-7244-9868>

Reçu le 01-11-2024 / Évalué le 14-11-2024 / Accepté le 30-11-2024

Résumé

L'objectif de cette contribution est double ; nous voudrions d'une part examiner les trois notions de *contenus prédicatifs*, de *paraphrase* et de *reformulation* en rapport avec la notion de *prédication* afin d'en préciser les contenus conceptuels ; d'autre part, nous essaierons de mettre l'accent sur le rôle central de la paraphrase en tant que manifestation sémiotique du principe d'équivalence entre les symboles de la langue. Nos domaines d'investigations seront l'explication conceptuelle, la vulgarisation scientifique et la structuration textuelle.

Mots-clés : contenus prédicatifs, paraphrase, reformulation, virtualité, productions langagières

Predicative contents, reformulation and paraphrase

Abstract

The aim of this contribution is twofold; on the one hand, we would like to examine the three notions of predicative contents, paraphrase and reformulation in relation to the notion of predication in order to clarify their conceptual contents; on the other hand, we will try to emphasize the central role of paraphrase as a semiotic manifestation of the principle of equivalence between symbols of the language. Our areas of investigation will be conceptual explanation, scientific popularization and textual structuring.

Keywords: Predicative contents, paraphrase, reformulation, virtuality, linguistic productions

Introduction

Notre propos est basé sur des développements et des travaux antérieurs adoptant une approche syntactico-sémantique et logique¹.

¹ Nous renvoyons notamment à Franckel et al. (1989) ; François (2018) ; Gross M. (1981) ; Gross G. (2012) ; Martin (1987, 1992, 2021) ; Mejri (2017, 2023, 2024) ; Mejri & Ouerhani (2022, ar) ; Muller (2004, 2013) ; Harris (1976) ; Ouerhani (2009 ar, 2024 ar).

Notre hypothèse de départ est que l'apparition de la conscience chez l'être humain est accompagnée du développement des trois opérations primaires qui relèvent de la cognition et qui sont essentielles pour la mise en place du système linguistique en tant qu'outil de communication (François, 2018 ; Martin, 2021 ; Mejri, 2017) : *la discrimination* entre les objets du monde, *la catégorisation*, nécessaire à la communication et, pilier du dispositif, *la prédication* en tant qu'expression des représentations et des pensées.

Nous faisons la distinction entre la *paraphrase* et la *reformulation* sur la base de la dichotomie *virtualité/production langagière*. La paraphrase relèverait du virtuel, alors que la seconde prendrait la forme des différentes configurations des énoncés (telles que l'explicitation conceptuelle, la vulgarisation scientifique, la structuration textuelle, etc.). La reformulation serait l'une des réalisations possibles de la paraphrase telle qu'elle est prévue en langue.

Notre contribution sera articulée autour de deux axes : nous examinerons d'abord les liens entre langage et pensée en mettant l'accent sur la centralité des contenus prédicatifs dans la virtualité de la langue, et la paraphrase en tant que mécanisme d'expression prévu par la langue. Nous nous intéresserons ensuite à la notion de reformulation et son lien avec la paraphrase. Nous illustrerons notre propos par un ensemble d'exemples puisés dans la production langagière générale et dans le discours spécialisé, du français et de l'arabe standard.

1. Les contenus prédicatifs entre cognition (pensée) et virtualité de la langue

1.1. Contenus prédicatifs et cognition

Pensée et langage sont étroitement liés, voire imbriqués. Ces liens s'articulent selon trois ordres distincts (Voir Martin, 2021 ; Mejri, 2017, 2018, 2023, 2024 ; Mejri, Ouerhani, 2022 en arabe, Ouerhani, à paraître). Le premier est l'ordre de la cognition (la pensée) : il s'agit d'un niveau antérieur à l'action du langage ; c'est à ce niveau que la pensée et les représentations commencent à prendre forme. Le deuxième est celui du

système de la langue : à l'idée correspond sa forme d'expression sémiotique (symbolique). Le dernier concerne les productions langagières au niveau desquelles les locuteurs configurent leurs énoncés selon leur vouloir-dire, et ce essentiellement par la combinaison des unités lexicales porteuses à la fois de la pensée et des règles de la langue concernée¹. L'élément central de cette construction est pour nous la notion de prédication en tant que mise en relation des entités du monde afin d'exprimer les pensées, les représentations, qu'elles correspondent à des réalités ou non. Ce qui fait émerger des structures élémentaires dont le pivot est *le prédicat* (l'élément qui dénote la relation) qui porte sur *un argument* ou plus (l'élément qui dénote l'entité du monde concernée par la relation. Pour caractériser cela, nous adoptons le formalisme suivant : *Prédicat (argument₁, argument₂...)*. Ces structures élémentaires se situent au niveau conceptuel ; elles sont donc dépourvues de tout ancrage spatio-temporel ou situationnel, opération qui interviendra lors de la saturation des positions de cette relation dans le discours, c'est-à-dire lors du passage du virtuel à l'ordre des productions langagières.

Afin de caractériser tous ces types d'informations véhiculées par les relations de prédication, nous proposons le terme de *contenus prédicatifs* que nous définissons comme étant l'ensemble du vouloir-dire du locuteur (Mejri, 2024). En tant que tels, les contenus prédicatifs se rapprochent de la notion logique de *contenus propositionnels* et se situent à un niveau bien antérieur à celui de l'opération d'énonciation. Dans son ouvrage de 2021, R. Martin montre que la prédication, en tant que mise en relation d'entités du monde, est une opération de la pensée avant d'être exprimée par le biais du langage. En effet, l'auteur propose de définir un ensemble de *propriétés* et d'*opérations universelles* se situant au niveau pré-langagier qui sont nécessaires à la langue². Nous en retenons les trois opérations suivantes :

- La discrimination : opération nécessaire à la pensée afin de contrôler l'univers en tant que flux continu en le pensant comme étant un ensemble d'entités discontinues ;

¹ Il existe évidemment des énoncés réduits à une unité lexicale ou à une onomatopée tels que *oui, zut !, aïe!* (de l'arabe : آه، أجل...).
² Egalement S. Mejri 2017 et J. François 2018.

- La catégorisation : opération par laquelle cet ensemble d'entités discontinues est organisé, et ce en construisant des catégories ;
- La prédication : opération qui répond au besoin de communication de l'être humain (communiquer ses propres pensées, ses rêves, ses sentiments envers soi-même et envers le monde l'extérieur). Il s'agit de mettre en relation les entités du monde selon les besoins de communication du sujet parlant³.

Allant de l'ordre de la cognition à l'ordre des productions langagières en passant par l'ordre du système de la langue, la pensée prend forme au sein des unités lexicales et de leur combinatoire dans le cadre de l'énoncé. En tant qu'ensemble sémantiquement cohérent, syntaxiquement bien formé et ancré dans une situation de communication déterminée, l'énoncé représente le cadre adéquat à la production langagière pour au moins ces raisons :

- Il est autonome ;
- Il met l'accent sur l'aspect communicationnel (une situation de communication) ;
- Il témoigne de la complexité des faits de langue ;
- Il dénote la centralité de l'énonciateur : le *je*.

L'énoncé peut exprimer une prédication ou plus⁴ :

(1) Le ciel est nuageux.

(2) Le ciel est nuageux. N'oublie pas de prendre ton parapluie.

Si l'exemple (1) présente une prédication élémentaire dont le pivot est le prédicat adjectival *nuageux* qui prend comme argument *le ciel*, l'exemple (2) a une configuration complexe puisque nous avons deux phrases distinctes liées par une relation de cause/conséquence⁵ inférée (que l'on

³ Pour une analyse en profondeur, nous renvoyons également à S. Mejri 2017.

⁴ Nous ne mentionnons pas ici les contenus prédicatifs d'ordre inférieur du type *prédicat d'existence*, les différentes déterminations et d'une manière générale les phénomènes d'infra-ordination selon l'analyse de R. Martin, (Martin, 2021 : p. 20-22.) que nous prenons bien évidemment en considération.

⁵ Cela dépend de l'angle d'attaque et de l'élément mis au premier plan par l'énonciateur (X cause Y = Y est la conséquence de X). Nous renvoyons ici à l'ouvrage de référence de G. Gross *Sémantique de la cause*, Peeters- Collection linguistique de la Société Linguistique de Paris, 2010.

peut paraphraser de différentes manières : Puisque *le ciel est nuageux, n'oublie pas de prendre ton parapluie/ Le ciel est nuageux. N'oublie pas donc ton parapluie...*). Outre cette relation qui structure l'énoncé et la prédication élémentaire reprise de (1), nous avons dans la deuxième phrase de (2) une prédication non élémentaire puisque le prédicat verbal *oublier* a comme deuxième argument le prédicat *prendre*. Nous avons ainsi la configuration complexe que l'on pourrait schématiser comme suit :

<Nuageux (ciel)> [CAUSE] <Ne pas Oublier (prendre (toi, parapluie))>

Les deux phrases sont mises entre chevrons et régies par la relation de cause/conséquence. A l'intérieur de chaque phrase, nous avons exprimé les prédications par les formalismes d'usage où l'on a un prédicat qui régit des arguments mis entre parenthèses. Enfin, les prédicats sont mis en italique afin d'explicitier cette configuration complexe offerte par ce court énoncé en (2). Mais avant d'être explicités au sein des énoncés, les contenus prédicatifs naissent dans la virtualité de la langue, c'est-à-dire dans un espace pré-énonciatif que nous essaierons de décrire dans ce qui suit.

1.2. Contenus prédicatifs et virtualité de la langue

Le lexique est le lieu de la virtualité de la langue : les unités lexicales condensent en elles-mêmes de multiples réseaux représentant des prédicats virtuels, encapsulés, qui se déploient dans les énoncés selon le vouloir-dire du locuteur. Plusieurs travaux ont mis au jour cette structure réticulaire du lexique dont le dictionnaire fait échos (*cf.* entre autres Mejri, 2020 ; Mejri, Zhu, 2020 ; Ouerhani, Gishti 2020). C'est dans ce sens que nous appréhendons l'unité lexicale comme le point de rencontre de réseaux de différentes natures : sémantiques (verticales : hyperonymie ; horizontales : synonymie, antonymie ; obliques : connotations, relations métaphoriques, métonymiques, etc.), morphologiques (dérivation, flexion) et syntaxiques (les relations de dépendance et de rection). Le tout est condensé dans la définition du dictionnaire. Nous essaierons de le vérifier par l'examen des exemples (3) et (4), l'un en arabe, l'autre en français. Nous séparons les contenus par des barres obliques.

(3) TLF_i :

ÉBÉNIER, subst. masc.

BOT. Arbre/ de la famille des Ébénacées/, proche du plaqueminier dont le bois est connu pour sa dureté, son poli et sa couleur noire/. *Forêt d'ébéniers/; ébénier en fleurs/.* Dans les Alpes, les ébéniers aux fleurs jaunes forment des berceaux ravissants autour des sapins conifères (BERN. DE ST-P., *Harm. nat.*, 1814, p. 60)/. Ici le mimosa aux feuilles grêles et dentelées, l'ébénier avec ses élégantes girandoles jaunes (SUE, *Atar Gull*, 1831, p. 4)/.

◆ *Noir comme un ébénier/.* Deux femmes pareilles, l'une blonde comme un citronnier, l'autre noire comme un ébénier (JOUHANDEAU, M. Godeau, 1926, p. 22).

◆ *Faux ébénier/.* Arbrisseau d'agrément. Synon. *cytise*. Je m'appuyais à un faux ébénier. Tenant à la main une branche de faux-ébénier en fleurs (HUGO, *Misér.*, t. 2, 1862, p. 295) [...].

Nous nous sommes contenté d'un extrait de la définition du mot *ébénier*. Il présente un ensemble de prédications dont chacune renvoie, par le biais du mécanisme d'inférence, à un réseau formant une matrice de contenus prédicatifs dont les éléments essentiels sont les suivants :

- « subst. » et « masc » : l'ensemble des propriétés combinatoires définies par la caractérisation grammaticale par le biais des méta-termes qui véhiculent un contenu prédicatif de type grammatical (*ébénier* est un substantif féminin, il prend les catégories propres aux substantifs, susceptible d'être qualifié par un adjectif, d'avoir un déterminant, de changer de forme selon le nombre, d'occuper les fonctions grammaticales propres au substantif, etc.) ;
- « Arbre » : infère tout le réseau lexico-sémantique de l'arbre : < Végétal ligneux, de taille variable, dont le tronc se garnit de branches à partir d'une certaine hauteur> (sous l'entrée « Arbre ») ; *pousser ; donner un fruit ; vieillir ; être abattu ; avoir un tronc, des branches, des feuilles ; être de X taille ; donner tel bois ; être coupé, taillé ; matière de fabrication de différents meubles, etc. ;*
- « de la famille des Ébénacées » : < Famille de plantes dicotylédones, / monopétales, / hypogynes, / arbres ou arbrisseaux/ dont l'ébène est le type, / poussant dans les régions tropicales d'Afrique ou d'Asie > (sous l'entrée « ébénacées », etc.) ;
- « proche du plaqueminier/ dont le bois est connu pour sa dureté/, son poli/ et sa couleur noire » : le bois et l'ensemble de ses qualités (dureté, poli, couleur) ; sous l'entrée *bois* : [Le bois en tant que

produit combustible = ensemble de propriétés] / [Le bois en tant que matériau de constr., de fabrication, d'art, etc.]

- Etc.

Les mêmes faits sont observables dans l'équivalent arabe de cette entrée :

(4) *moṣṣam-l-luḡa-l-ṣarabijja-l-muṣa:ṣira* (Dictionnaire de l'arabe contemporain), 2008 :

أَبْنُوسُ / أَبْنُوسُ / أَبْنُوسُ [جمع]: (نت) أبْنُوسُ،

شجر / مثمر / من الفصيلة الآبنوسية / أوراقه كأوراق الصنوبر / وثمره كالعنب / وخشبه أسود / صلب / ينبت في البلدان الحارة / كالحبشة والهند / ويُصنع منه بعض الأدوات والأواني والأثاث.

Les éléments de la définition structurent un réseau semblable, à quelques différences près (Il inclut dans la première couche des contenus prédicatifs relatifs au fruit et aux lieux dans lesquels il pousse), à celui déduit de l'exemple (3) :

- شجر = تنبت، ارتفاع، غرس، قطع، ظل، جذع، أوراق...

- مثمر، وثمره كالعنب = شبكة مسانيد ومتعلقات

- من الفصيلة الآبنوسية = أشجار الفصيلة الأخرى...

- أوراقه كأوراق الصنوبر = اخضرار، سقوط، الصنوبر وشبكته...

- خشبه أسود / صلب = القطع ومشمولاته، النقل ومشمولاته، الصنع ومشمولاته، منتجات من الخشب ومشمولاتها...

- ينبت في البلدان الحارة كالحبشة والهند = الحبشة والهند ومشمولاتهما...

- ويُصنع منه (الخشب) بعض الأدوات والأواني والأثاث = من مشمولات 5...

Avec ces exemples, nous voudrions illustrer le fait que les contenus prédicatifs constituent l'essentiel de la virtualité de la langue ; ils sont structurés dans un réseau multidimensionnel de prédicats qui les condensent dans le lexique et qui se déploient (s'actualisent) dans les productions langagières.

Par ailleurs, ces exemples nous révèlent une autre propriété essentielle des contenus prédicatifs : la possibilité de les exprimer de plusieurs manières. Et c'est précisément à ce niveau qu'intervient la paraphrase en tant que manifestation sémiotique du principe d'équivalence entre les symboles au sein du système de la même langue ou entre des systèmes différents (le cas de la traduction).

1.3. Contenus prédicatifs et paraphrase

La paraphrase a fait l'objet de réflexions adoptant divers points de vue :

- Logico-sémantique : R. Martin, 1977, 1992 ;
- Syntactico-sémantique : Z.-S. Harris, 1976, M. Gross, 1981 ;
- Pragmatique, critique : C. Fuchs, 1994, 2020 ;
- Sémantique : I. Mel'čuk, entre autres 1970, 1984, 1988, 2014...

L'élément principal que nous pourrions dégager de toute cette littérature est la caractérisation de la paraphrase comme relation d'équivalence entre des contenus sémantiques prévue par le système de la langue. Elle se situe de ce fait dans la virtualité de la langue (voir entre autres Fuchs, 2020 ; Mejri, 2020 ; Ouerhani, Ghisti, 2020), ce qui en fait un mécanisme central de la pensée (la cognition) dans la structuration et la gestion des réseaux lexico-sémantiques des contenus prédicatifs. Plusieurs travaux l'ont montré à partir de l'étude des définitions lexicographiques (notamment Mel'čuk 1988 ; Martin, 1976, 1992). Nous reprenons ici la définition paraphrastique selon R. Martin (1992 : 59-60) :

Une définition Δ d'un vocable D est paraphrastique si la substitution de Δ à D dans p , sans autre modification, conduit à une phrase q , paraphrase de p .

L'auteur, qui remarque tout de suite que « l'immense majorité des définitions lexicographiques est de type paraphrastique », cite l'exemple d'*aguicher* :

(5) *aguicher* : « exciter par diverses agaceries et manières provocantes ».

Ainsi :

p : Marie cherche à aguicher Paul.

q : Marie cherche à exciter Paul par diverses...

Nous observons le même mécanisme dans l'équivalent arabe proposé par les traducteurs (2006 : 72) :

• أغرى: "أثار بشئ المضايقات والطرق الاستفزازية" (مارتان: 2006، 72)

(6) مريم تحاول أن تغري زيدا

مريم تحاول أن تثير زيدا بشئ المضايقات...

Ainsi, le mécanisme de la paraphrase permet de structurer le lexique par le biais de relations de synonymie ou de quasi-synonymie entre les verbes.

Par ailleurs, l'équivalence exprimée par la paraphrase au sein du lexique ne se limite pas à la catégorie du verbe. En voici un exemple nominal (l'acception courante de l'unité lexicale *meuble* dans *Le Robert en ligne*) :

(7) Meuble

[...]

Courant. Objet mobile de formes rigides servant à l'aménagement de l'habitation, des locaux. → *ameublement, mobilier. Des meubles de cuisine, de jardin. Des meubles rustiques.*

Cette acception dessine, par le biais de la paraphrase, un réseau d'équivalence qui exploite des relations sémantiques diverses (synonymie, hyponymie/hyperonymie...) :

- Meuble= objet + mobile + forme rigide + fonction.
- Meuble = de cuisine (meuble bas, meuble haut, tiroirs, placards, table, chaises...), de jardin (table, chaise, tiroirs...).

L'équivalent arabe (tiré de *moç3am-l-luḡa-l-ṣarabijja-l-muṣa:šira* (*Dictionnaire de l'arabe contemporain*, 2008), met en œuvre le même mécanisme de paraphrase et exploite les mêmes relations en donnant des exemples de meubles (*lit, bureau...*):

(8) أثاث [جمع]: جج أثث، (مف أثاثة) متاع البيت والمكتب ونحوهما من فراش وغيره (معجم اللغة العربية المعاصرة 2012)

Ce qui permet d'établir les liens nécessaires à la structuration du réseau lexico-sémantique d'équivalence :

أثاث = متاع البيت والمكتب = (فراش، خزانة، طاولة، كرسي...)

Comme nous le constatons, l'équivalence est inscrite dans la virtualité de la langue. Elle est exprimée par la paraphrase en tant que relation systémique permettant de donner différentes formes d'expression aux mêmes contenus prédicatifs. Ce mécanisme linguistique prend la forme de reformulation dans le discours.

2. La reformulation : une opération au cœur de la production langagière

Avec la reformulation, nous quittons la virtualité de la langue puisqu'il s'agit là d'une relation censée être d'équivalence entre les contenus prédicatifs effectifs, c'est-à-dire entre des énoncés réalisés par des locuteurs. Mais comment s'effectue ce passage du virtuel à l'effectif ?

2.1. De la virtualité aux productions langagières : la centralité du *je*

Nous avons vu *supra* que les contenus prédicatifs naissent au niveau de l'ordre de la cognition. Cependant, l'outil de communication qu'est la langue est essentiel pour leur structuration et leur expression. Cela passe inévitablement par le *je* du locuteur qui fait usage des règles du système linguistique afin de donner une forme d'expression aux contenus prédicatifs selon son propre point de vue à un moment donné, dans une situation de communication précise. Pour préciser notre propos, nous rappelons, quoique sommairement, trois notions fondamentales qui concourent à expliciter la centralité du *je* dans toute production langagière :

- Le trio de l'énonciation défini par E. Benveniste (1974) : *je, ici, maintenant*⁶. C'est à travers cette espèce de prisme qu'est façonné tout énoncé. Un énonciateur donné exprime un/des contenu(s) prédicatif(s) (son vouloir-dire) nécessairement en tant qu'entité (*je*) faisant partie d'une situation de communication définie avant tout par un cadre spatio-temporel qui interagit avec l'énonciateur.

- La fonction modalisatrice : nous avons déjà évoqué le schéma *Prédicat(argument)* où le prédicat dénote la relation. La centralité du *je* et l'insertion dans le discours de ce schéma, c'est-à-dire son inscription dans un cadre de communication tel que le rappelle le point précédent, imposent un opérateur de modalisation qui formalise ce dispositif de prise en charge par le *je*. Ce qui donne le schéma M(PA) que R. Martin appelle « forme universelle », puisque « quelle qu'en soit la langue, l'énoncé produit est donné pour vrai » (2021 : 19) et que « toute langue possède des moyens pour moduler la vérité » (*ibid.*). Ce qui nous donne trois fonctions primaires qui naissent au niveau de l'ordre de la cognition et qui donnent lieu aux différents types d'énoncé au niveau de l'ordre des productions langagières :

⁶ Voir à ce propos S. Mejri 2024.

la fonction modalisatrice, la fonction prédicative et la fonction argumentale (voir notamment S. Mejri 2017 ; en arabe S. Mejri, B. Ouerhani 2022). Ainsi, la fonction modalisatrice structure l'énoncé et régit la façon de présenter les contenus prédicatifs.

- La notion d'*univers de croyance* : comme l'énoncé émane nécessairement d'un locuteur donné dans un moment et dans un cadre communicationnel précis, et que tout énoncé est tenu pour vrai par son énonciateur, un énoncé donné appartient inévitablement à l'univers de croyance de celui qui le formule, à savoir l'ensemble des propositions qu'il est apte de juger comme vraies ou fausses (Martin, 1987, 1992, 2021).

De ces trois notions évoquées complémentaires émerge l'idée que lors de l'insertion dans le discours des contenus prédicatifs (autrement dit, lors du passage de la virtualité à la réalisation effective), tout locuteur opère nécessairement une sélection par le biais de la fonction modalisatrice : le *je*, avec son cadre spatio-temporel et son univers de croyance, sert de filtre à la structuration de l'énoncé, à sa formulation aussi bien qu'à sa reformulation. Le schéma suivant pourrait synthétiser ce que nous venons de dire :

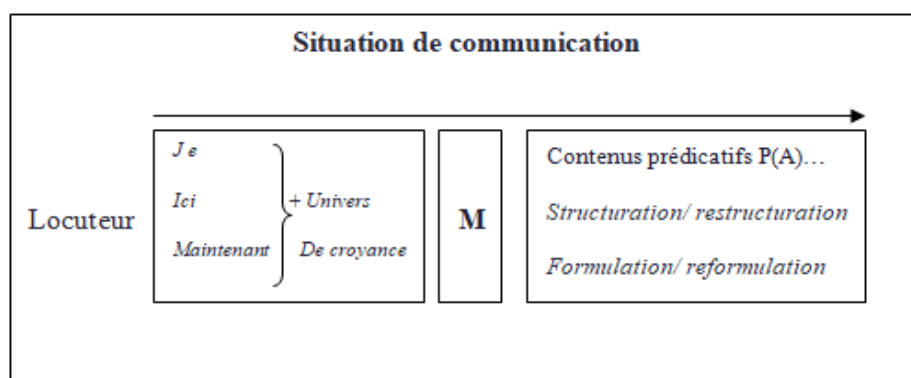


Schéma 1 : Reformulation et modalisation

Il s'ensuit que la formulation, contrairement à la paraphrase qui relève de la virtualité, est une opération de nature discursive. Comme le montre la position centrale du « M » dans le schéma 1, la fonction modalisatrice permet de donner toutes sortes de reformulations aux contenus prédicatifs selon les besoins énonciatifs du locuteur et de l'ancrer dans la situation de communication.

2.2. Différents types de reformulations

Nous venons de voir que la reformulation est une opération qui relève des productions langagières et qui peut revêtir des formes diverses et assurer des fonctions multiples dans le discours. C'est à travers des marqueurs discursifs que l'on pourrait dégager ces fonctions de reformulation :

- L'explication : *c'est-à-dire, cela veut dire, ce qui veut dire, يعني*, ...أي;
- L'explication vulgarisante : *autrement dit, plus simplement, en d'autres termes, بتعبير أوضح, بتعبير آخر, بتعبير أبسط*, ...بعبارة أخرى ;
- L'interprétation (et l'inférence) : *cela signifie que, on pourrait en déduire que, ce qui implique que يقتضي* هذا الكلام أنّ، نفهم من ذلك، معنى ذلك أنّ، يستلزم ذلك أنّ ;
- La déduction : *la conclusion que l'on pourrait tirer, il en résulte que, par conséquent, le résultat de cela est, conséquemment, donc, إذن*, على هذا الأساس، وعليه فإنّ، تبعا لذلك، نستنتج من ذلك أنّ، نتيجة لذلك، يستتبع ذلك أنّ... أنّ، والخلاصة من ذلك أنّ ;
- La prise de position controversée : *contrairement à cela, au contraire, outre cela, en outre, tandis que, d'un autre côté، خلافا لذلك،* ...على خلاف ذلك، بالعكس من ذلك، ليس بل
- Etc.

Bref, la reformulation peut être paraphrastique, c'est-à-dire user de la relation d'équivalence prévue par la langue pour des raisons de vulgarisation ou d'explication à des fins pédagogiques. Mais elle peut s'en éloigner selon les besoins de communication du locuteur qui, comme nous venons de le voir, dépendent de la situation énonciative. Afin d'illustrer cette idée, nous prenons des exemples tirés du discours spécialisé, en l'occurrence, celui des sciences du langage (Le *Cours de linguistique générale*, CLG). Les exemples représentent des passages appartenant au premier chapitre de la première partie. Rappelons que les contenus prédictifs de ce chapitre tournent autour de la « nature du signe linguistique ». Nos passages appartiennent à la deuxième section (§ 2. *Premier principe : L'arbitraire du signe*, Saussure, 1972 : 100-102). Dans ces passages, très connus, qui posent le principe de l'arbitraire du signe

linguistique, nous avons mis entre deux chevrons les contenus prédicatifs (CP) et marqué en gras les marqueurs de reformulation discursive. Outre leur rôle principal d'organisation textuelle, l'examen de ces derniers nous révèle plusieurs types de reformulations. Essayons de voir de près leur fonctionnement.

(9)

< Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire >, **ou encore, puisque nous entendons par** signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, **nous pouvons dire plus simplement** : le < *signe linguistique est arbitraire* >.

Ainsi < l'idée de « *sœur* » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons *s – ö – r* qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quel autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié « *bœuf* » a pour signifiant *b – ö – f* d'un côté de la frontière, et *o – k – s* (*Ochs*) de l'autre >.

[...] Le mot *arbitraire* **appelle aussi une remarque**. <Il ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant (on verra plus bas qu'il n'est pas au pouvoir de l'individu de rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique)> ; **nous voulons dire** <qu'il est immotivé, **c'est-à-dire** arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité>.

Cet exemple, qui définit d'emblée le principe de l'arbitraire du signe linguistique, nous offre au moins deux types de reformulation discursive du même CP :

- une reformulation vulgarisante (vulgarisation scientifique) quasi-paraphrastique, puisque l'auteur éprouve le besoin d'expliquer, de redire les mêmes CP (l'arbitraire du signe linguistique) avec des termes différents. Nous pourrions formaliser cette reformulation comme suit :

< CP₁/forme₁ > **ou encore, puisque nous entendons par** < CP₁/ forme₂ >, **nous pouvons dire plus simplement** < CP₁/ forme₃ >

- une reformulation explicative qui s'apparente à une mise en garde ; il s'agit de préciser le CP du terme *arbitraire*, ce qui revient à produire une reformulation obligatoirement sélective puisqu'elle structure l'énoncé en orientant l'interprétation des CP par l'interlocuteur (le lecteur) : ce dernier doit exclure d'autres options d'interprétation et retenir celle qui est sélectionnée par la reformulation. Nous proposons de formaliser cette reformulation par les termes suivants :

< CP₁/forme₁ > appelle aussi une remarque : < CP₁/forme₁ > n'est pas < CP₂/forme₂ > nous voulons dire < CP₃/forme₃ >

Nous pouvons en déduire une reformulation paraphrastique (basée sur une relation d'équivalence) puisque l'auteur considère que

< CP₃/forme₃ > = (veut dire) < CP₁/forme₁ >

(10)

Signalons en terminant deux objections qui pourraient être faites à l'établissement de ce premier principe :

< 1° On pourrait s'appuyer sur *les onomatopées* pour dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire. **Mais** elles ne sont jamais des éléments organiques d'un système linguistique. Leur nombre est d'ailleurs bien moins grand qu'on ne le croit. Des mots comme *fouet* ou *glas* peuvent frapper certaines oreilles par une sonorité suggestive ; **mais** < pour voir qu'ils n'ont pas ce caractère dès l'origine, il suffit de remonter à leurs formes latines (*fouet* dérivé de *fēgus* « hêtre », *glas* = *classicum*) ; la qualité de leurs sons actuels, ou plutôt celle qu'on leur attribue, est un résultat fortuit de l'évolution phonétique. >.

< 2° Les *exclamations*, très voisines des onomatopées, donnent lieu à des remarques analogues et ne sont pas plus dangereuses pour notre thèse.

On est tenté d'y voir des expressions spontanées de la réalité, dictées pour ainsi dire par la nature. > **Mais** < pour la plupart d'entre elles, on peut nier qu'il y ait un lien nécessaire entre le signifié et le signifiant. Il suffit de comparer deux langues à cet égard pour voir combien ces expressions varient de l'une à l'autre (par exemple au français *aïe !* correspond l'allemand *au !*) On sait d'ailleurs que beaucoup d'exclamations ont commencé par être des mots à sens déterminé (cf. *diable ! mordieu = mort Dieu*, etc.). >

Ce passage est d'un tout autre type puisqu'il présente une dynamique de controverse. En effet, les reformulations des CP sont régies par le terme central *objections*. L'auteur en annonce deux, auxquelles il répond par la confirmation des CP de départ, puisqu'il s'agit pour la première (les onomatopées) d'un phénomène non systémique, donc non pertinent à l'égard du système symbolique de la langue. Quant à la seconde objection, *les exclamations*, l'auteur confirme l'inexistence de lien nécessaire entre signifiant et signifié en avançant l'argument de la comparaison entre les langues : chaque langue associe le même signifié à un signifiant différent. Du point de vue de la structuration textuelle, cette reformulation controversée est essentielle pour le développement du texte et permet à l'auteur de défendre le bien-fondé de l'arbitraire du signe linguistique (les CP de départ). Nous pourrions ramener la reformulation controversée au formalisme suivant :

Objection1 <-CP₁> (négation de l'arbitraire par les onomatopées) *mais* <-objection> => <CP₁> (affirmation de l'arbitraire)

Objection2 <-CP₁> (négation de l'arbitraire par les exclamations) *mais* <-objection> => <CP₁> (affirmation de l'arbitraire)

Ainsi, dans les deux cas, la tentative de la négation des CP de départ par une objection aboutit à fortifier les bases de ces CP, d'où le rôle central de ces reformulations controversées dans les productions langagières.

(11)

En résumé, < les onomatopées et les exclamations sont d'importance secondaire, et leur origine symbolique en partie contestable >.

Avec cet énoncé final qui clôt la controverse, cet exemple présente une sorte de reformulation synthétisante codée par le marqueur *en résumé* et les deux prédicats *d'importance secondaire* et *en partie contestable*.

Bien que le passage en question soit de courte taille (Saussure, 1972 : 100-102), il nous a permis de vérifier notre hypothèse de départ : la reformulation est un outil discursif avec lequel le locuteur reprend ses contenus prédicatifs ; elle est de différents types selon la forme qu'elle prend et la fonction qu'elle assure dans le discours. Ainsi, la reformulation peut être (quasi-)paraphrastique si elle se limite à une fonction strictement explicative ou vulgarisatrice. Dans ce cas, elle exploite la relation d'équivalence inscrite dans la langue et systématisée par la paraphrase au niveau de la virtualité de la langue. Mais les besoins de communication et les différentes fonctions discursives « obligent » le locuteur à s'en séparer afin d'exprimer tant d'autres types de reformulations selon les cadres déterminés par la situation de communication. Nous pourrions formaliser cela par le schéma suivant :

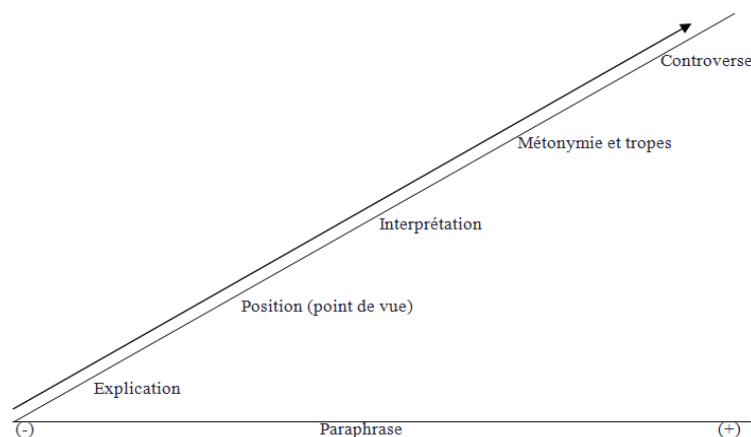


Schéma 2 : types de reformulation et contenus prédicatifs

Conclusion

Nous retenons de ce développement les points suivants :

- En tant que noyaux de l'expression des relations entre entités du monde, les contenus prédicatifs émergent au niveau de la cognition et forment des réseaux lexico-sémantiques multidimensionnels ;
- C'est au niveau de la cognition, et par conséquent le niveau pré-langagier, puis du lexique, qu'opère la paraphrase qui représente un outil systémique de la structuration des relations d'équivalence entre contenus prédicatifs prévues par la langue. Les définitions lexicographiques permettent de l'observer de façon concrète.
- Ces contenus prédicatifs passent de la virtualité à la réalisation en énoncés au niveau des productions langagières. Nous avons vu que le *je* du locuteur occupe une place centrale dans le dispositif de cette insertion dans le discours ; il use entre autres de la paraphrase lors de l'opération de reformulation des contenus prédicatifs selon ses besoins de communication.
- On en déduit au final que la reformulation se situe au niveau des productions langagières, elle est nécessairement sélective et orientée (modalisée) puisqu'elle émane du locuteur qui prend en charge les contenus prédicatifs de son énoncé. L'examen de quelques exemples du discours métalinguistique nous a permis de l'illustrer et de dégager plusieurs types de reformulations selon les fonctions discursives dictées par les cadres énonciatifs.

Bibliographie

Baccouche, T., Mejri S. 2006. Traduction arabe de *Pour une logique du sens* (في سبيل منطق (للمعنى), Organisation arabe de traduction, Beyrouth, Liban.

Benveniste, E. 1966-1974. *Problèmes de linguistique générale*. T I & II, Ed. Gallimard.

Edelman, G. 2007. *La science du cerveau et la connaissance*. Paris : Odile Jacob.

Franckel, J-J. et al., 1989. *La notion de prédicat*, Paris VII : Collection ERA 642, URA 1028.

François, J. 2017. *La genèse des langues et du langage*. Sciences Humaines Éditions.

- Fuchs, C. 1982. *La Paraphrase*. P.U. F., Collection : Linguistique nouvelle.
- Gross, G. 2010. *Sémantique de la cause*. Peeters, Collection linguistique de la Société Linguistique de Paris.
- Gross, G. 2012. *Manuel d'analyse linguistique*. Presses Universitaires du Septentrion.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, n° 63, p. 7-52.
- Guillaume, J.-P. 1986. Sibawayhi et l'énonciation : une proposition de lecture. In : *Histoire Épistémologie Langage*, tome 8, fascicule 2. *Histoire des conceptions de l'énonciation*. p. 53-62.
- Harris, Z. S. 1976. *Notes du cours de syntaxe*. Paris : Seuil Dordrecht, D. Reidel.
- Martin, R. 1976. *Inférence, antonymie et paraphrase*. Paris : Librairie C. Klincksieck.
- Martin, R. 1992. *Pour une logique du sens*. PUF.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel*. 2^e édition, Académies des Inscriptions et des Belles Lettres.
- Martinot, C. 2015. « La reformulation : de la construction du sens à la construction des apprentissages en langue et sur la langue ». *Corela*, HS- 18. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/corela/4034> [consulté le 15 septembre 2024].
- Mejri, S. 2023. « Néologie polylexicale et contenus prédicatifs ». *Synergies Tunisie*, n° 6, p. 109-153. [En ligne] : <https://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/Tunisie6/mejri1.pdf> [consulté le 15 septembre 2024].
- Mejri, S. 2023. Phraséologie et troisième articulation du langage. In : Antonia Pamies et Rosa Ayupova (dir.), *Structural fixedness and conceptual idiomaticity. Hommages à Elena Arsentiva*, Publications de l'Université de Grenade.
- Mejri, S. 2023. « Prédicats, sens, polylexicalité et figement : un parcours heuristique », *Neophilologica*, 2023, T. 35, *Syntaxe, sémantique, lexique : Hommage à Gaston Gross (1939-2022)*, p.1-40.
- Mejri, S., Gishti, E. 2022. « Énoncés et phrases : variation et fixité ». *Situation de la langue française, Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n° 74, p. 27-48.
- Mejri, S., Ouerhani, B. 2022. « L'analyse prédictive de la virtualité de la langue à l'actualisation dans le discours », *Actes du colloque international de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Kairouan « L'ampleur dans le discours », les 30-31 mars, 1^{er} avril 2022*. pp. (en arabe : التحليل الإسنادي من تقديريّة اللسان إلى التّحيين في الخطاب). p. 93-113.
- Mejri, S. 2020. Le mot « démocratie » dans le dictionnaire. Structure et représentation réticulaire. In : *Les Cahiers du dictionnaire*, n°12, *Dictionnaire et démocratie, Dictionnaire et enfer*. p. 23-45.
- Mejri, S., Zhu, L. 2020. « Données dictionnaires informatisées. Réseaux inférentiels et phraséologiques. *Le Français Moderne- Revue de linguistique Française*, 1 (78), p.102-136.

Mejri, S. 2019. « Figement et relation concessive : une prédication complexe ». *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*. p.109-124.

Mejri, S. 2018. L'unité lexicale au carrefour du sens. La troisième articulation du langage. In : *Lexicologie(s) : approches croisées en sémantique lexicale*, X. Blanco & I. Sfar (Ed.), Peter Lang, p. 19-49.

Mejri, S. 2017. Les trois fonctions primaires. Une approche systématique. De la congruence et de la fixité dans le langage. In : *De la langue à l'expression : le parcours de l'expérience discursive*. Hommage à Marina Aragón Cobo / coord. Cristina Carvalho, Montserrat Planelles Iváñez, Elena Sandakova; Marina Aragón Cobo. p. 123-144.

Mejri, S., Ouerhani, B. 2012. *Le figement linguistique en arabe*, *Annales de l'Université tunisienne*, n° 57, (en arabe), p. 127-150.

Mejri, S. 2009. « Le mot, problématique théorique ». *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, CILF (conseil international de la langue française), 77 (1), p. 68-82.

Mel'čuk, I. 1988. « Paraphrase et lexique dans la théorie Sens-Texte ». *Lexique* 6, p. 13-54.

Mel'čuk, I. *et al.*, 1984. *Le dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, Recherches lexico-sémantiques*, André Clas, Réd., Les Presses de l'Université de Montréal.

Neveu, F. (dir.), 2019. *Proposition, phrase, énoncé. Linguistique et philosophie*. Londres : Éditions ISTE.

Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des sciences du langage*. Armand Colin.

Omar, A.- M. 2008, *moṣṣam-l-luya-l-ṣarabijja-l-muṣa:ṣira* (*Dictionnaire de l'arabe contemporain*).

Ouerhani, B. 2008. *Les verbes supports en arabe moderne. Étude syntactico-sémantique*. F.L.S.H. Sousse (en arabe).

Ouerhani, B. à paraître. Analyse prédictive et discours spécialisé : le cas de la terminologie linguistique, In : (dir. E. Bouhlef & B. Ouerhani), Actes du colloque international *Langues et productions langagières : unités, combinatoires et énoncés*, F. L. S. H. Sousse les 15 & 16 avril 2024 (en arabe).

Saussure, F. de. 1972. [1916]. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.



© *Synergies Tunisie*, n° 7, Année 2024.

Revue du GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb42723910w>

Bibliothèque nationale de France - Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Politique éditoriale consultable sur le site :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-tunisie>

